



## Contribution externe : Jeunes victimes nigériennes (mineures) de traite des êtres humains

*Commissaire Franz-Manuel Vandeloock*

*Chef de groupe Traite des êtres  
humains*

*Police judiciaire fédérale de Bruxelles*

### 1) *La « Team Africa » de la Police judiciaire fédérale de Bruxelles*

C'est en 1994 qu'a été créée au sein de notre unité la « Team Africa », une équipe qui mène des enquêtes exclusives sur le milieu nigérian de la prostitution. Cette initiative avait été dictée par le constat soudain d'une présence en constante augmentation de jeunes prostituées nigériennes dans le milieu bruxellois de la prostitution. Au fil des années, cette équipe a mené des enquêtes longues et intensives sur des réseaux criminels nigériens qui acheminent des jeunes filles vers l'Europe en vue de leur exploitation dans la prostitution. Les routes utilisées par ces réseaux pour leur trafic changent constamment. L'équipe s'est constituée un solide savoir-faire et une vaste expertise à travers les contacts qu'elle a eus au fil des ans avec des centaines de victimes, auteurs et personnes concernées, sa présence permanente dans le milieu nigérian de la prostitution et plusieurs commissions rogatoires internationales menées au Nigeria. Cette expertise a trait non seulement à la structure des réseaux nigériens, mais aussi à leur mode opératoire spécifique, à leurs modes de pensée et attitudes inhérents à la culture et à l'histoire du pays, aux meilleures pratiques en termes de prise en charge des victimes, à la croyance vaudou profondément ancrée et aux particularités de la communauté nigérienne.

En 2013 a été lancé, dans le giron d'Europol-EMPACT, le projet ETUTU qui a pour but d'intensifier la lutte contre les réseaux nigériens de traite des êtres humains et d'offrir aux états membres européens l'opportunité d'échanger de l'expertise opérationnelle, de faire circuler plus rapidement et plus efficacement les informations et de mettre en place une collaboration opérationnelle effective. La « Team Africa » de la Police judiciaire fédérale (PJF) de Bruxelles est pour la période 2017-2021 le *co-leader* de ce projet, qui réunit actuellement vingt pays d'Europe. Dès le début du projet ETUTU, les années d'expérience de la PJF de Bruxelles se sont révélées être une précieuse source

d'expertise pour ceux des états membres qui n'avaient jusqu'alors que peu ou pas investi dans ce phénomène de criminalité.

### 2) *La traite des êtres humains nigérienne*

La traite des êtres humains nigérienne se caractérise par une approche et un traitement impitoyables de (très) jeunes filles nigériennes, dénués de tout respect et visant exclusivement à en retirer un gain financier maximal. Ces jeunes filles sont actuellement recrutées à Benin-City (dans l'État nigérian d'Edo) ou dans les contrées environnantes. Elles sont recrutées à la demande explicite d'une « Madame » nigérienne séjournant en Europe (proxénète), qui passe littéralement sa « commande » auprès de son entourage vivant à Benin-City (nombre de filles, préférences en termes de physique et d'âge ...).

Vu l'extrême et omniprésente pauvreté et compte tenu du statut très bas de la femme dans la société nigérienne – au sein de la communauté d'Edo, les filles ne bénéficient traditionnellement pas des mêmes opportunités que les garçons –, les jeunes filles sont souvent, dans les familles nombreuses, considérées par les parents comme la seule opportunité d'échapper à terme à leur existence sans issue. Ces parents sont donc des proies aisées pour les « recruteurs », qui leur font miroiter pour leur(s) fille(s) un avenir en Europe, parfois en promettant qu'elles travailleront comme *nanny*, mais la plupart du temps en parlant tout simplement ouvertement d'un emploi dans la prostitution.

Même si les parents savent très bien que leur fille sera dans un premier temps exploitée, ils se raccrochent à la perspective qu'un jour, elle aura « acheté sa liberté » et pourra en toute indépendance gagner « des fortunes » en se prostituant en Europe, argent qu'elle enverra naturellement à sa famille restée au Nigeria. Au sein de la communauté nigérienne, l'idée de se prostituer pour gravir les échelons de la société n'est pas un tabou. La conception qu'ont les Nigériens de la sexualité est aussi tout à fait différente de celle des Européens. Dans la société nigérienne, il est socialement admis que des jeunes filles aient des relations sexuelles avec des hommes mariés en échange d'argent ou de cadeaux. De plus, les Bini (les habitants de l'État d'Edo) attachent plus d'importance que les autres ethnies nigériennes au prestige et à la richesse. Leur ambition est d'amasser le plus rapidement possible un maximum d'argent.

Les filles que les réseaux tentent de recruter sont souvent très jeunes (entre 14 et 18 ans), et dans de nombreux cas totalement illettrées parce qu'elles n'ont jamais eu l'occasion d'aller à l'école. Le fait que les victimes soient souvent (encore) mineures au moment de leur

recrutement ne pose aucun problème aux auteurs de la traite des êtres humains. Au Nigeria, les filles deviennent beaucoup plus rapidement adultes que dans notre société et ont souvent des relations sexuelles régulières dès leurs premières règles. Pour nous, elles ne sont encore que des enfants, mais pour la communauté nigériane, il s'agit bel et bien de femmes adultes. Les jeunes filles ignorent bien entendu tout de la destination que le réseau leur fera atteindre clandestinement. Une jeune fille qui arrive dans un pays européen n'est souvent pas en mesure de dire s'il s'agit de la Belgique ou de l'Espagne, de la Suède ou des Pays-Bas.

Pour les réseaux nigériens, les frontières n'ont aucune importance. Leur énorme mobilité fait qu'ils disposent vraiment partout en Europe (et dans le reste du monde) d'une base d'opérations. Les filles connaissent surtout l'Europe des récits de Nigériens revenus au pays, qui la décrivent comme un pays de cocagne. Il règne au sein de la communauté Bini un véritable mythe au sujet de la vie en Europe, et les Nigériens revenus au pays font l'objet de beaucoup d'égards. Une fois recrutée, la jeune fille doit subir dans l'un des nombreux temples vaudous de Benin-City ou des alentours un rituel avant de prendre la route pour l'Europe. Elle entame ensuite au péril de sa vie le trajet qui lui fera rejoindre la Méditerranée en passant par le Niger et le désert de Libye.

Sur les 25 années durant lesquelles la « Team Africa » a jusqu'ici lutté contre les réseaux criminels nigériens, elle a détecté plusieurs itinéraires utilisés pour faire entrer les jeunes filles en Europe. Les premières années, l'avion était le moyen de transport le plus populaire, en recourant à des passeports et visas faux ou falsifiés (la route de Schiphol, la route de Paris ...). L'avènement du terrorisme et le renforcement des contrôles des voyageurs et des documents qui en a découlé ont amené les réseaux à préférer le transport terrestre : par le Maroc jusqu'en Espagne, et bien entendu aussi, depuis la chute du régime de Kadhafi fin 2011, la route traversant la Libye.

Si la « Madame » résidant en Europe fait appel à son entourage à Benin-City pour le « recrutement », c'est au réseau d'un Nigérien spécialisé dans la traite des êtres humains qu'elle s'adressera pour leur transport jusqu'en Europe. Ces dernières années, les Nigériens sont probablement des centaines à avoir mis en place un réseau composé d'intermédiaires, de chauffeurs et d'étapes d'hébergement pour acheminer des personnes (généralement des jeunes filles) jusqu'à la côte libyenne. La « Madame » nigériane fait dépendre le choix du réseau de ses expériences antérieures (bonnes ou mauvaises), du prix demandé, des chances de réussite de l'opération, de la réputation des exécutants, etc. Le fait est que les jeunes

filles (destinées à une « Madame » ou plusieurs) se lancent en groupe dans la traversée. En moyenne, le voyage de Benin-City à la région côtière de Tripoli dure entre quelques semaines et quelques mois. Les jeunes filles sont d'abord transportées avec des bus ou des camions jusqu'à la frontière nigériane (Kao), après quoi la suite du voyage se fait souvent à bord de pickups du type Toyota HILUX. Il n'est pas rare que les jeunes filles doivent s'entasser à une vingtaine dans le coffre du pickup et traversent ainsi le désert pendant des jours d'un point de repos à l'autre. Tout l'itinéraire est contrôlé par des Nigériens et des Arabes qui considèrent les jeunes filles transportées comme du gibier. Les jeunes filles sont entièrement dépendantes et à la merci des exécutants du transport, toujours des hommes. Les nombreux récits que nous obtenons des victimes par la suite révèlent qu'elles ont presque toutes été systématiquement violées et maltraitées.

En chemin, il arrive que certaines filles soient kidnappées et enfermées, et là encore obligées à satisfaire sexuellement leurs kidnappeurs. Les enfermements faisant suite à un kidnapping durent parfois des semaines, voire des mois, et ne prennent fin que lorsque la jeune fille parvient à s'échapper ou lorsque la « Madame » qui attend la jeune fille en Europe paie une « rançon ». Les jeunes filles qui osent se révolter contre le traitement ou les viols dont elles font l'objet sont impitoyablement jetées hors du pickup et abandonnées à leur sort au milieu du désert de Libye qui sera inmanquablement leur tombeau.

Comme les mêmes récits sont actés par nos collègues des autres polices d'Europe enquêtant sur le même phénomène, et vu le nombre considérable de filles et femmes nigérianes qui transitent chaque année par cette route (plus de 20.000 en 2016), on peut en conclure que ce trafic a à son actif un taux de mortalité (*dark number*) important.

Une fois arrivées dans la région côtière de Tripoli, les jeunes filles sont hébergées dans un *women's camp*. Sous la supervision du réseau nigérien, elles doivent y survivre jusqu'à ce qu'une embarcation adéquate soit trouvée, à bord de laquelle les places nécessaires sont obtenues pour la traversée de la Méditerranée à destination des eaux territoriales italiennes. Certaines filles séjournent pendant quelques semaines dans ces camps, d'autres y restent parfois jusqu'à douze mois à cause des discussions qui opposent régulièrement le réseau de trafiquants et la « Madame » en Europe au sujet de paiements supplémentaires pour le séjour, la nourriture, le transport, etc.

Le moment venu, les jeunes filles montent à bord du bateau clandestin. Souvent, il s'agit de *Lappa-Lappa*,

de grands canots pneumatiques gonflables pouvant accueillir au moins cent personnes. Les trafiquants s'arrangent pour mettre intentionnellement l'embarcation en difficulté pour que les garde-côtes italiens ou les ONG actives en Méditerranée lui viennent en aide. Ils donnent notamment à l'un des migrants masculins une formation accélérée sur la manière de mener le bateau dans la bonne direction, et prévoient tout juste assez de carburant pour que l'embarcation tombe en panne une fois qu'elle aura quitté les eaux territoriales libyennes...

Inutile de dire que ces méthodes dégénèrent trop souvent en drames lors desquels la totalité ou une partie des passagers meurent noyés, généralement des femmes et des enfants... Les récits des victimes que nous prenons en charge par la suite sont toujours imprégnés d'une angoisse et d'une terreur profondément ancrées lorsqu'elles évoquent la traversée. La plupart des victimes ne savent pas nager et ont souvent échappé de justesse à la mort, subissant dans cette épreuve de véritables traumatismes.

Après leur passage par l'un des nombreux camps de réfugiés italiens, les jeunes filles y sont relativement aisément récupérées par les réseaux nigériens et acheminées vers leur pays de destination, où les attend leur « Madame ». Et malheureusement, les épreuves qu'elles viennent d'endurer durant les quelques mois de leur voyage ne sont qu'un avant-goût de ce qui les attend. Une fois livrées à leur « Madame », elles sont en effet promises à l'exploitation sexuelle...

Dès que la jeune fille est arrivée chez sa « Madame », cette dernière ne perd pas de temps et l'installe dans les meilleurs délais dans une vitrine ou à un coin de rue, histoire de rentabiliser son « investissement ». Souvent, la jeune fille doit se mettre au travail dès la première nuit de son arrivée. Celles qui refusent sont battues à sang jusqu'à ce qu'elles capitulent. Pour rentabiliser le plus rapidement possible son « investissement » et réduire le risque que la jeune fille soit renvoyée au Nigeria, la « Madame » la force à travailler le plus possible et le plus longtemps possible. Les filles travaillent vraiment 7 jours sur 7, même lorsqu'elles sont malades ou ont leurs règles... Une éventuelle grossesse est interrompue dans les meilleurs délais, généralement en administrant des remèdes traditionnels qui induisent un avortement. Pendant des mois, voire des années, les journées des victimes s'écoulent à l'identique. La journée, elles dorment généralement dans une *safehouse* crasseuse et sordide qu'elles partagent avec d'autres filles, pour ensuite rejoindre à la nuit tombée l'endroit où elles se prostituent.

Dès le recrutement, la jeune fille et ses parents sont informés du montant de la « dette » que la jeune fille devra rembourser à sa « Madame ». En moyenne, ce

montant oscille entre 35.000 et 65.000 euros. Or, dans le quartier bruxellois de la prostitution, une jeune prostituée nigérienne demande tout au plus 20 euros pour un acte sexuel avec un client, et souvent même seulement 10 ou 5 euros (pour ne pas devoir terminer la nuit sans avoir rien gagné). En plus de rembourser la dette énorme qu'elle a envers sa « Madame », elle doit aussi céder 50% de ses revenus à la prostituée africaine contractuelle qui lui a offert la possibilité d'utiliser sa *carrée* pour se prostituer pendant la nuit.

De plus, la jeune fille doit aussi payer avec ses revenus de la prostitution tous les « frais accessoires » à sa « Madame », comme le loyer de la *safehouse*, la nourriture ou les médicaments, etc. Un calcul rapide suffit à conclure qu'à un prix moyen de 20 euros par « prestation », la victime doit « servir » 1.750 clients pour réunir la somme de 35.000 euros de sa dette. Dans la réalité, ce chiffre atteint plutôt les 3.500 clients vu les 50% qu'elle doit céder pour pouvoir disposer de son emplacement, les « frais accessoires », etc. Pourtant, nombre de jeunes filles parviennent à s'acquitter de cette énorme charge sur l'espace d'un an et demi à deux ans.

Le véritable calvaire que doivent endurer pendant des années les jeunes victimes nigériennes, depuis leur recrutement jusqu'au moment où elles « rachètent » enfin leur liberté, nous amène à conclure sans détour que les réseaux de prostitution nigériens pratiquent la forme la plus pure de « traite des êtres humains ». La réalité est souvent pire encore, et la qualification de « pur esclavage du 21<sup>ème</sup> siècle » serait peut-être plus appropriée.

### 3) *L'aspect vaudou*

Le vaudou – que les Nigériens appellent *juju* – est une composante essentielle de la traite des êtres humains nigérienne. Les traditionnelles croyances vaudoues sont inhérentes à la société nigérienne depuis des siècles, dans toutes les couches de la population. Les Bini croient en l'existence d'un univers parallèle dans lequel les événements (négatifs ou positifs) sont orchestrés par les dieux. Plusieurs dieux jouent différents rôles dans leur vie. Dans la vie de tous les jours, les Nigériens font donc très régulièrement appel à ces dieux pour obtenir le bonheur et la prospérité, se préserver des maladies et des accidents ou encore pour régler des différends avec des tiers. Dans la communauté nigérienne, on consultera presque toujours un prêtre vaudou avant de prendre une décision importante ou pour obtenir de l'aide en cas de problèmes.

La consultation des dieux par l'entremise d'un prêtre vaudou s'assortit toujours d'offrandes (la plupart du temps du petit bétail ou des animaux domestiques). En règle

générale, ces cérémonies se déroulent dans des temples (*shrines*) où les prêtres traditionnels s'adressent aux dieux. Dans ces *shrines*, des « contrats » sont également conclus entre deux parties. C'est aussi là que les jeunes filles nigérianes doivent subir un rituel avant d'entreprendre leur voyage en direction de l'Europe.

Lors de ces cérémonies, auxquelles prennent part aussi, outre le prêtre vaudou, des représentants de la « Madame » et souvent des membres de la famille des jeunes filles, ces dernières doivent jurer de respecter la loi du silence et d'obéir aveuglément aux organisateurs, sous la menace que leurs parents, frères et sœurs restés au Nigeria soient tués et qu'elles-mêmes subissent les pires traitements.

Ce serment s'accompagne d'une série de rituels, qui consistent notamment à boire certains liquides, manger des cœurs de poulet crus et des noix de kola, et à recueillir des matières corporelles (ongles des doigts et des orteils, poils pubiens, cheveux et poils des aisselles, sang des menstruations), des photos et des sous-vêtements de la jeune fille. Tous ces objets sont ensorcelés pendant la cérémonie et placés dans des récipients qui sont conservés dans le temple vaudou. Des entailles sont également faites à la lame de rasoir dans la poitrine des jeunes filles, après quoi une poudre et un liquide sont frottés dans la plaie. Ce traitement laisse naturellement des cicatrices spécifiques et a selon la croyance traditionnelle pour but de protéger les jeunes filles de toutes sortes de maux (en l'occurrence des services de police), mais aussi de leur permettre d'attirer le plus possible de clients masculins.

Vu que toutes les victimes sont éduquées depuis la naissance dans la croyance vaudou traditionnelle et que cette religion domine toute la communauté nigériane, il va sans dire que ce serment a un impact énorme sur le mental des jeunes filles. Cette réalité explique pourquoi en Europe, les jeunes filles adoptent souvent à l'égard des services de police un comportement particulièrement arrogant, hostile et même hystérique. Cette agressivité est une sorte de bouclier qu'elles dressent dans l'espoir de masquer leurs peurs et de pouvoir se défendre.

La raison pour laquelle il est si difficile pour les services de police de convaincre une jeune victime nigériane d'expliquer son histoire et de dénoncer les auteurs de son exploitation revêt cependant trois aspects. Il y a bien entendu pour commencer la lourde pression psychique du serment vaudou, mais la pression sociale exercée par les parents n'est pas à sous-estimer non plus. Vu que les parents considèrent leur fille comme la seule manière d'échapper un jour à leur existence sans issue, le rapatriement d'une victime au Nigeria (après un séjour illégal en Europe) est souvent perçu comme un échec total. À cela s'ajoutent encore les menaces et la

violence physique pratiquées par les auteurs nigérians à l'égard de la famille de la jeune fille restée au Nigeria. Les jeunes filles qui n'obéissent pas au doigt et à l'œil à leur « Madame » sont généralement maltraitées (coups, morsures et égratignures), brûlées avec des fers à repasser ou de l'eau bouillante ou encore privées de ce qui pourrait satisfaire à leurs besoins élémentaires.

Il est donc tout à fait compréhensible que les jeunes victimes nigérianes préfèrent subir les conditions de vie et traitements inhumains et rembourser ainsi leur « dette » à leur « Madame ».

#### 4) *Détection des victimes mineures*

Même en sachant que les réseaux nigérians n'hésitent pas à recruter au pays des filles très jeunes, il n'est pas toujours évident de les détecter en tant que mineures durant leur exploitation dans la prostitution en Europe. Dans les enquêtes menées ces dernières années, nous avons à plusieurs reprises constaté que les jeunes filles étaient recrutées au Nigeria dès l'âge de 14 ans. Souvent, elles n'avaient donc même pas 16 ans au moment de leur arrivée en Europe. Bien sûr, elles reçoivent de leur « Madame » l'ordre de déclarer un âge d'environ 20 ans. Le fait qu'au Nigeria, les jeunes filles deviennent beaucoup plus vite « adultes » qu'en Europe sous l'effet des coutumes socioculturelles fait qu'à cet âge, elles peuvent déjà se marier et sont très actives sur le plan sexuel. Cette réalité se traduit aussi par une attitude différente qui ne peut en aucune manière être comparée à celle des adolescentes européennes. À cela s'ajoute aussi la différence en termes de morphologie (corpulence et développement), qui fait qu'une adolescente africaine acquiert plus tôt la morphologie d'une femme adulte.

Le fait est que lors de contrôles réalisés dans le milieu de la prostitution, il n'est pas toujours évident de déterminer sur place si une jeune fille a plus ou moins de 18 ans. Pour commencer, ces premiers contacts avec les victimes sont généralement établis la nuit et en des lieux mal éclairés. De plus, les jeunes filles sont très maquillées et portent toutes sortes de perruques et extensions capillaires, sans parler de leur tenue vestimentaire typique du milieu de la prostitution. De plus, les jeunes filles adoptent souvent une attitude assertive frisant l'agressivité et l'arrogance, autant d'éléments qui donnent une impression de « maturité ».

La plupart des victimes entrent clandestinement en Europe, autrement dit sans être en possession d'un quelconque document d'identité officiel. Même les tentatives d'obtenir par la suite de la part du pays d'origine des données (fiabiles) au sujet de leur identité ou de leur âge se révèlent totalement inutiles (leur acte de naissance

est souvent inconnu, inexistant ou tout simplement établi et délivré à la demande et moyennant paiement).

Dans cette phase initiale du contact avec une jeune victime nigériane, l'instinct des fonctionnaires intervenants reste souvent décisif. Nous avons ainsi détecté des jeunes filles mineures à en juger par leur physionomie encore infantile, mais surtout par leur corpulence (formes féminines pas encore entièrement développées).

L'audition ultérieure de la jeune fille est d'une importance cruciale et doit certainement être axée sur le fait qu'elle pourrait potentiellement être mineure, en tentant de mettre au jour tous les éléments susceptibles de confirmer cette hypothèse (la jeune fille n'est généralement pas consciente que le fait qu'elle soit mineure ou non constitue un élément essentiel dans le cadre de l'enquête).

Un examen osseux réalisé à un stade ultérieur dans un centre médical agréé n'offre pas toujours la certitude recherchée vu que la structure osseuse de la jeune fille nigériane est comparée à des critères européens, alors qu'il existe probablement des différences morphologiques entre les sujets européens et africains.

Compte tenu de cette réalité, il arrive sans doute régulièrement qu'une victime nigériane ne soit pas directement identifiée comme mineure. Par la suite, les opportunités de détection se font plus nombreuses grâce aux données déjà disponibles dans le cadre de l'enquête (écoutes téléphoniques, témoins ...) ou à une certaine coopération de la part de la jeune fille (audition).

## 5) Conclusion

Une étude démographique des Nations Unies prévoit que le Nigeria sera d'ici 2050 le troisième pays le plus densément peuplé au monde après l'Inde et la Chine. Avec une population avoisinant les 380 millions d'habitants, les Nigériens seront à ce moment plus nombreux que les Américains...

Quoi qu'il en soit, il existe dès à présent un énorme vivier dans lequel les réseaux nigériens recrutent leurs victimes. L'avenir n'a donc rien de réjouissant, à moins de poursuivre le combat de manière conséquente et sans relâche. Cette lutte doit être menée de manière multidisciplinaire et au-delà des limites des arrondissements en Belgique, et en mettant l'accent sur une collaboration intense entre les différents États membres européens.